

Les réseaux de santé en périnatalité : un appui aux professionnels

Les réseaux

peuvent

- Vous accompagner pour coordonner des parcours complexes
- Mettre des outils à votre disposition
- Vous informer sur les modalités spécifiques de votre territoire. Chaque réseau édite un document qui décrit ces modalités.

Les réseaux

ne peuvent pas

- Réaliser des soins

En savoir plus

sur les réseaux de santé en périnatalité

Service d'appui/réseaux de santé :

- Cartographie
- Annuaire des réseaux

<http://www.iledefrance.paps.sante.fr/21164.0.html>

En savoir plus

sur l'HAD en île-de-France

Coordonnées des opérateurs d'HAD



Retrouvez la carte des zones d'intervention des opérateurs d'HAD avec leur annuaire par commune sur le site de l'ARS Île-de-France :

www.iledefrance.ars.sante.fr/hospitalisation-domicile

Recommandations de bonnes pratiques HAS :

2014 - Sortie de maternité après accouchement : conditions et organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1290110/

2011 - Situations pathologiques pouvant relever de l'hospitalisation à domicile au cours de l'ante et du post-partum

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1066375/

Règlementation :

Circulaire 4 fév 2004 relative à l'hospitalisation à domicile

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_14766.pdf

Circulaire 4 déc 2013 relative à l'hospitalisation à domicile

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/12/cir_37726.pdf

Agence régionale de santé Île-de-France
35 rue de la Gare - 75935 Paris Cedex 19
iledefrance.ars.sante.fr



ARS-IDF - DÉPARTEMENT COMMUNICATION - STUDIO GRAPHIQUE © février 2017 - N° ISBN : 978-2-36950-066-7

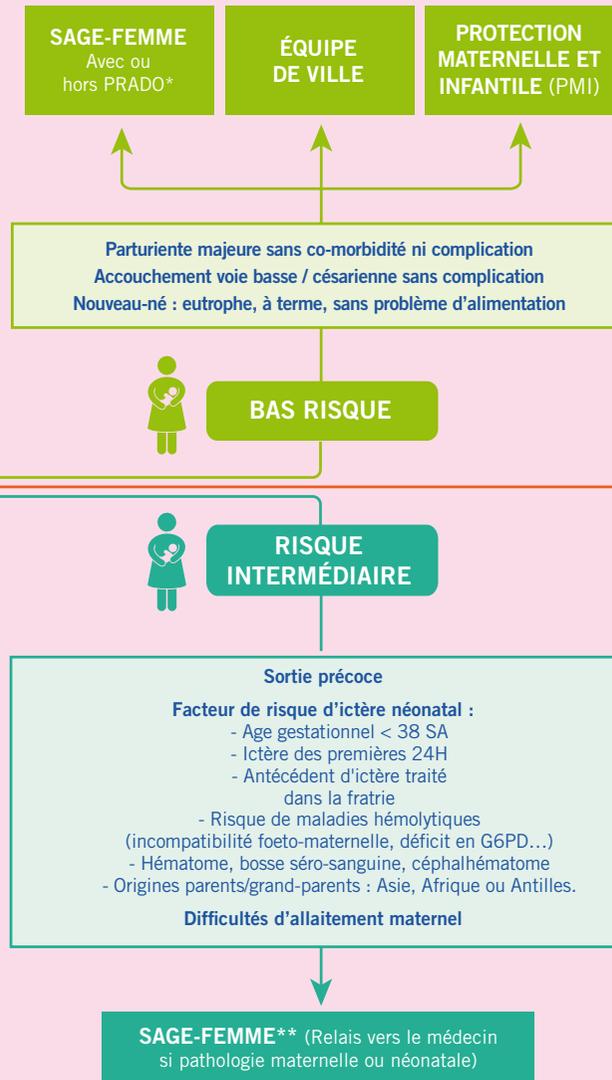
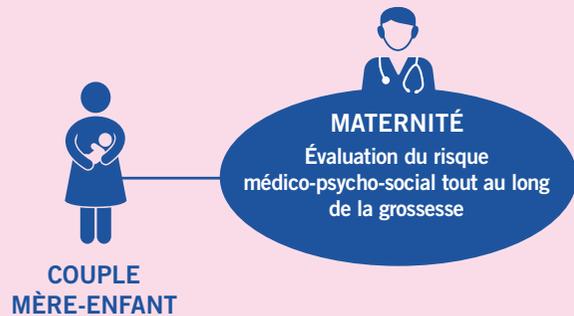
HOSPITALISATION À DOMICILE EN SORTIE DE MATERNITÉ

Orienter le couple mère-enfant
selon le niveau de risque



Orienter le couple mère-enfant selon le niveau de risque en sortie de maternité

L'hospitalisation à domicile en sortie de maternité est réservée aux situations complexes qui nécessitent des soins fréquents, pluridisciplinaires et continus.



Pathologies spécifiques du post-partum

Chez la mère
Cicatrisation complexe (voie basse ou césarienne)
Périnée complet compliqué, thrombus, difficultés sphinctériennes
Dépression du post-partum

Chez le nouveau-né
Difficultés d'alimentation
Prématurité, hypotrophie

Pathologies non spécifiques du post-partum
Diabète insulino-dépendant mal équilibré
Pathologies thromboemboliques récentes
Pathologies infectieuses
Anémie entre 7 et 9 g/dl
HTA gravidique persistant en post-partum

Mère en situation de vulnérabilité associée à une indication médicale
Primipare < 18 ans
Mère victime de violences, femme isolée, grossesse peu ou mal suivie
Mère dépendante de drogue ou d'alcool
Difficultés socio-économiques, vulnérabilité
Fragilité psychologique
Difficulté à l'établissement du lien mère-enfant

Difficulté d'allaitement chez les femmes à risque en l'absence d'offre de soins alternative
Grossesse multiple
Pathologies néonatales
Séparation mère/enfant

HAD
Etablissement de santé à domicile
Continuité des soins 24h/24, 7j/7
Visite dans les 24h

RAPPELS :

Toute sortie de maternité doit être intégrée à un suivi organisé et anticipée le plus tôt possible.

Un même professionnel peut intervenir dans plusieurs dispositifs, y compris l'HAD, notamment les sages-femmes et les médecins.

Il est important de privilégier les mêmes professionnels en anténatal et en post-natal.

* PRogramme d'Accompagnement de retour à DOmicile : organisation administrative de la sortie par la CPAM

** Selon les modalités du territoire